



**COMPTE-RENDU
DU
COMITE SYNDICAL
DU 09 OCTOBRE 2018
18 heures 00**

Date de la convocation : 02 octobre 2018

**Nombre de membres « syndicat » : 25
Nombre de présents « syndicat » : 11
Excusés « syndicat » : 14
Pouvoirs « syndicat » : 3**

**Nombre de membres « Asst » : 20
Nombre de présents « Asst » : 9
Excusés « Asst » : 11
Pouvoirs « Asst » : 3**

**Nombre de membres « AEP » : 6
Nombre de présents « AEP » : 3
Excusés « AEP » : 3
Pouvoirs « AEP » : 0**

Points inscrits à l'ordre du jour

- DM n°1 Ets 469 (18/029) – délégués « AEP »
- DM n°1 Ets 468 (18/030) – délégués « ASST »
- Rapports annuels sur la qualité du service AEP et ASST (Point non soumis à délibération),

M. le Président ouvre la séance à 18 heures 00 et fait état des délégués absents, excusés et représentés.

Le compte rendu de la séance du 25 mai 2018 est accepté à l'unanimité des membres présents.

M. Jean Louis CAMPAGNOLO délégué «Asst » de la commune de sainte Marie aux chênes se porte volontaire comme secrétaire de séance.

Point soumis à délibération

Etant donné l'absence de quorum, les points à l'ordre du jour ne sont pas votés.
Une nouvelle date de réunion est prise collectivement, à savoir le jeudi 18 octobre 2018 à 17h00.

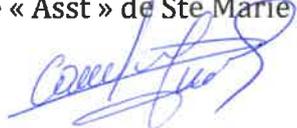
Point non soumis à délibération

➤ **Rapports annuels sur la qualité du service AEP et ASST**

M. le président explique aux délégués que ce document ne nécessite pas de délibération. Il doit cependant être communiqué aux communes, et ces dernières doivent en délibérer avant le 31 décembre de l'année en cours.
Une présentation commentée est faite aux délégués.

Le président lève la séance 19h00

Le secrétaire de séance,
M. Jean Louis CAMPAGNOLO
Délégué « Asst » de Ste Marie aux chênes



Le président d'Orne Aval,
M. Lionel GERARD.

